

# Colloque

**Samedi 20 juin 2009**

9h >14h à l' Hôtel de ville de Caen,  
Réfectoire des Moines de l'Abbaye aux Hommes

# Caen-Métropole

Normandie, Grand Paris  
*Quel aménagement du territoire ?*



**Quelle stratégie pour  
la grande agglomération caennaise  
face au Grand Paris ?**





**Philippe Duron**

Président du Syndicat  
Mixte Caen-Métropole  
Député-maire de Caen

## «Sortons de notre réserve !»

L'histoire de la Normandie est intimement liée à celle de l'Île-de-France. Que ce soit en termes de développement économique, de recherche, ou de liaisons ferroviaires, les suites qui pourraient être données au Grand Paris auront des conséquences sur l'avenir de notre territoire et de ses habitants. Quel sera le tracé du nouveau TGV annoncé entre Paris et Le Havre ?

Le 29 avril dernier, le Président de la République estimait que Le Havre devait devenir « *le port du Grand Paris et la vallée de la Seine l'axe autour duquel la métropole avait vocation à s'ordonner* ». Les villes de Paris, Rouen et Le Havre ont décidé de travailler pour faire des propositions autour de cette idée proposée dans le cadre de la consultation sur le Grand Paris par l'équipe Grumbach.

Pouvons-nous laisser des réflexions, et peut-être ensuite des décisions aussi importantes pour la grande agglomération caennaise se prendre sans faire valoir notre vision du territoire, nos atouts, et nos projets ?

Si nous voulons rester maîtres de notre destin, nous devons faire entendre notre voix. Il faut réagir vite : les débats autour du Grand Paris se préciseront dès les prochaines semaines. La Normandie existe, sa

réalité culturelle, sociale, historique et économique, n'est plus à démontrer. Avec 1,5 million d'habitants autour du triangle de développement Caen-Rouen-Le Havre, l'estuaire de la Seine en constitue le pivot économique et scientifique. La grande agglomération caennaise y apporte sa part, et souhaite jouer pleinement son rôle de capitale régionale dans des dynamiques territoriales complexes, entre maritimité, bocages, et métropolisation.

Caen-Métropole organise ce colloque pour comprendre les logiques de projets du Grand Paris, les confronter aux dynamiques économiques et sociales de la grande agglomération caennaise. Pour défendre notre point de vue auprès des instances qui travaillent sur le Grand Paris, pour développer un dialogue avec les représentants des territoires voisins en Normandie comme dans le Bassin Parisien, nous devons définir une stratégie et faire connaître ceux de nos atouts qui participent des dynamiques de développement économique.

Elus, acteurs économiques, représentants du monde socio-économique, je vous invite vivement à vous joindre nombreux à ce débat qui nous concerne tous : sortons de notre réserve !

## Quelle stratégie pour la grande agglomération caennaise face au Grand Paris ?

••• Programme du colloque du 20 juin 2009

**9h15** Ouverture

### **9h30 : Bassin Parisien et Grand Paris : quelles logiques de projets ?**

INTERVENANTS :

- **Vincent Fouchier**, *Directeur général adjoint de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France, délégué à la coordination du schéma directeur de la région Ile-de-France, membre du Conseil scientifique du Grand Paris*
- **Philippe Subra**, *Professeur à l'IFG (Institut Français de Géopolitique, université de Paris VIII), auteur de «Géopolitique de l'aménagement du Territoire» (2007)*

**10h15** : Débat

**11h00** : Table ronde

### **Quelle stratégie pour la grande agglomération caennaise face au Grand Paris ?**

L'avenir de la grande agglomération caennaise dépendra de la capacité à faire valoir une vision commune et partagée par tous les acteurs du territoire. L'objectif de cette table ronde est de mettre en perspectives les enjeux du Grand Paris pour Caen-Métropole et de mettre en avant les dynamiques et les atouts du territoire.

Introduction par **Lionel Rougé**, *Maître de Conférence à l'UFR de Géographie de l'université de Caen-Basse-Normandie*

INTERVENANTS :

- **Pascal Baisnée**, *Président du pôle de compétitivité TES (Transactions électroniques sécurisées)*
- **Sydney Galès**, *Directeur du Ganil (Grand Accélérateur National à Ions Lourds), Caen*
- **Yves Goasdoué**, *Maire de Flers, Président de la Communauté d'agglomération de Flers*
- **Dominique Lefrançois**, *Présidente de la Commission Pays de Caen-Métropole, Présidente de la Communauté de communes « Entre Bois et Marais »*
- **Michel Savy**, *Professeur à l'Université de Paris XII et à l'Ecole des Ponts, auteur notamment de «Logistique et territoire» (2006)*
- **Dominique Vinot-Battistoni**, *Président de la Commission aménagement du territoire de la Communauté d'agglomération de Caen la mer*

**12h00** : Débat

**13h00** : Synthèse des débats par **Philippe Duron**, *Président du Syndicat Mixte Caen-Métropole, Député-maire de Caen*

# Caen-Métropole, au cœur de la Normandie

## Caen-Métropole : un outil unique pour le SCoT et le Pays

Caen-Métropole\* participe à l'aménagement du territoire de la grande agglomération caennaise : planification urbaine (SCoT – Schéma de Cohérence Territoriale), Pays, Plan Climat Energie, Charte d'Urbanisme Commercial.

340 000 habitants y vivent entre la ville et la campagne, sur le littoral de la plaine de Caen. Une économie rurale toujours vivace et compétitive y côtoie plusieurs pôles d'excellence (automobile, microélectronique, TIC, agroalimentaire). L'Université de Caen, une des plus anciennes de France, a été confortée par l'implantation de grands laboratoires de recherche et de haute technologie (Ganil, Cycleron).

Caen-Métropole a été sélectionné «SCoT Grenelle» par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du territoire.

\* Syndicat Mixte qui regroupe la Communauté d'agglomération «Caen la mer», 9 Communautés de communes et 10 communes hors Communautés (143 communes au total)

## L'AUCAME

L'agence d'urbanisme de Caen-Métropole a été créée en 2005. Outil d'étude mutualisé dans les champs de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, elle est maître d'œuvre du SCoT de Caen-Métropole et participe à l'élaboration du PLH (Programme Local de l'Habitat) de «Caen la mer».

Elle regroupe sous forme associative l'Etat, la Région de Basse Normandie, le syndicat mixte Caen-Métropole et la majorité des collectivités locales qui constituent ce dernier, Viacités (syndicat de transports en commun de l'agglomération caennaise), la ville de Caen, trois chambres consulaires et l'Université de Caen.

L'Aucame réalise des études sur les grands dossiers d'aménagement qui lui sont confiés par ses membres. Au titre de sa mission de connaissance du territoire, elle constitue un observatoire métropolitain destiné à partager les connaissances et éclairer les choix de ses membres en matière de développement territorial, ainsi que des outils de référence, guides et analyses des dynamiques territoriales de Caen-Métropole.

**Merci de confirmer votre présence**

Tél. : 02 31 86 39 00

E-mail : [contact@caen-metropole.fr](mailto:contact@caen-metropole.fr)



Syndicat Mixte Caen Métropole

39, rue Desmoueux - 14000 Caen

Tél. : 02 31 86 39 00 - Fax : 02 31 86 42 30

E-mail : [contact@caen-metropole.fr](mailto:contact@caen-metropole.fr)

Pour en savoir + : [www.caen-metropole.fr](http://www.caen-metropole.fr)



Agence d'études d'urbanisme de Caen-Métropole  
10 rue du Chanoine Xavier de Saint-Pol - 14000 CAEN

Tél. : 02 31 86 94 00 - Fax : 02 31 39 88 83

[contact@aucame.fr](mailto:contact@aucame.fr)

Pour en savoir + : [www.aucame.fr](http://www.aucame.fr)